# VILLE D'APT

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----

#### SEANCE DU mardi 14 décembre 2010 19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-

MDC/VC

N° 001112

Tourisme / salon des santonniers

Le mardi 14 décembre 2010 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence

d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3éme Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION: M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3éme Adjoint), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) représentée par M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal),

ABSENTS EXCUSES: Mme GREGOIRE-GALLIER Maggy (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Le 28e salon des santonniers aura lieu du 17 au 23 décembre 2010, Il est précisé que cette manifestation est gérée par le Groupement commercial et artisanal d'Apt.

Il est présenté au Conseil Municipal le projet de convention entre le Groupement commercial et artisanal d'Apt et la Ville pour déterminer les conditions d'organisation du Salon des santonniers.

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer pour approuver les conditions d'organisation, la convention entre l'association Groupement commercial et artisanal d'Apt et la Ville d'Apt et autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce projet.

## A L'UNANIMITE LE CONSEIL

APPROUVE les conditions d'organisation du Salon des santonniers ;

**APPROUVE** la convention entre l'association Groupement commercial et artisanal d'Apt et la Ville d'Apt, ci-annexée à la présente.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE Olivier CUREL